

Plaisance-du-Touch, le 19 juin 2025

> Val Tolosa : une décision injuste à l'encontre de notre commune — Philippe Guyot, Maire de Plaisance-du-Touch, annonce un appel et une suspension d'exécution

C'est avec une profonde consternation que nous avons appris la condamnation de la commune de Plaisance-du-Touch par le Tribunal administratif de Toulouse, à verser 20 millions d'euros de dédommagements à la société PCE, émanation d'Unibail Rodamco Westfield, dans le cadre de l'échec du projet Val Tolosa.

Je tiens à exprimer ici ma ferme opposition à cette décision, qui frappe injustement une commune de 20 000 habitants, alors même que le projet porté par le groupe Unibail-Rodamco-Westfield, mastodonte du CAC 40, a été stoppé à plusieurs reprises par la justice pour des raisons environnementales, indépendantes de notre volonté.

Un combat pour la justice et l'équité

J'annonce officiellement que la commune fera appel de cette décision devant la juridiction compétente. Nous solliciterons également une suspension d'exécution, pour éviter une mise en danger financière de notre collectivité, qui agit dans l'intérêt général et non pour le bénéfice d'une multinationale réalisant plus de 2 milliards de bénéfices rien que l'année passée.

La ville de Plaisance-du-Touch ne saurait être tenue pour seule responsable des conséquences économiques de l'annulation d'un projet privé et des risques pris par la société porteuse et dont la réalisation a été entravée par des décisions juridico-environnementales extérieures à notre autorité.



Un message d'espoir et de responsabilité

Je veux dire aux habitantes et habitants de Plaisance-du-Touch qu'avec leur aide et leur soutien, je reste confiant. Je mènerai ce combat avec détermination, responsabilité et transparence. Je défendrai jusqu'au bout notre commune, nos services à la population, notre avenir. Ce combat, ce sera aussi celui des petites communes face à des intérêts privés de multinationales qui ne doivent pas l'emporter sur l'éthique et le bon sens, l'environnement et la justice sociale.

Philippe **Guyot**

Maire de Plaisance-du-Touch

06 75 97 69 41

